

La France milite pour une réforme en profondeur de l'Icann

Après [la conférence NetMundial](#) de São Paulo, **la 50ème réunion publique de l'Icann** (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) a ouvert ses portes [à Londres](#). La France profite de l'occasion pour réaffirmer l'urgence d'une [mutation internationale](#) du gestionnaire technique des noms de domaine. L'enjeu : la future gouvernance mondiale d'Internet.

Qui doit superviser l'Icann demain ?

Depuis sa création en 1998, l'Icann est placée sous la tutelle des États-Unis. **Washington**, qui s'est engagé à [faire de l'organisation une société internationale](#) au terme du contrat expirant en septembre 2015, **milite pour une supervision agile par un collège d'experts**. Il n'est pas question d'étendre les prérogatives des Nations Unies à la gouvernance du Net ou d'accepter les velléités de fragmentation d'Internet par des gouvernements. Mais [le scandale des écoutes massives](#) pratiquées par la NSA américaine a exaspéré les alliés et partenaires économiques des États-Unis, France incluse, [malgré le double discours de Paris](#).

Dans ce contexte, **la France souhaite que l'Icann soit encadrée par une assemblée générale multipartite** regroupant industriels, représentants de la société civile et des États, conformément aux vœux du groupe de réflexion Renaissance Numérique. « *Le conseil d'administration de l'Icann n'est redevable de personne, les États doivent avoir un rôle plus important* », a assuré **Axelle Lemaire**, secrétaire d'État en charge du numérique, dans les colonnes du [Figaro](#). Pour Bercy, l'autorégulation n'est pas une option. Une fois l'Icann moins dépendante des États-Unis, d'autres acteurs devront prendre le relais.

Les propositions de Renaissance Numérique

En amont de la réunion de Londres, l'Icann a ouvert [une consultation publique](#) sur **le transfert des fonctions clés du système des noms de domaine Internet** (Iana ou Internet Assigned Numbers Authority) à la communauté mondiale. [À la suite de l'Afnic](#) – association gestionnaire du .fr français –, Renaissance Numérique a diffusé, lundi 23 juin, ses 4 recommandations en faveur d'**une démocratisation de l'Icann**.

Outre la mise en place d'une **assemblée générale élue** qui pourrait discuter les décisions de l'exécutif au sein de l'Icann, le think tank d'entrepreneurs, chercheurs et citoyens propose de : renforcer la représentativité et la **légitimité des parties prenantes** ; donner au **médiateur** – instance de recours – davantage de pouvoir ; confirmer le caractère inaliénable de la **séparation des pouvoirs**.

Pour Renaissance numérique « *la cristallisation actuelle [des tensions autour de la gestion du .vin et du .wine](#) montre l'impérieuse nécessité d'impliquer davantage toutes les parties prenantes dans la réforme* ».

Lire aussi

[Nommage Internet : les États-Unis transfèrent au monde leur rôle d'intendant général](#)